

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 50 (1914)
Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

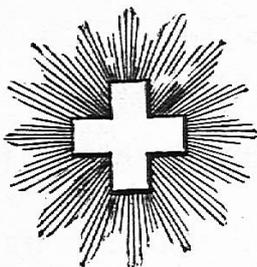
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N^o 40



LAUSANNE

3 Octobre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le devoir pressant. — L'« Educateur » de 1910 à 1914. — Le risque de guerre et l'assurance sur la vie. — En pensant à l'automne. — Chronique scolaire: Confédération suisse. Vaud. Zurich. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Examens annuels des écoles primaires du canton de Genève. — Langue maternelle. — Leçons de choses. — Leçon pour les trois degrés. — Arithmétique: Problèmes pour les maîtres.*

LE DEVOIR PRESSANT.

La guerre implacable n'a pas franchi nos frontières. Notre armée veille, entourée de la confiance de tous. Nous ne sommes pas non plus isolés comme sur un rocher battu de toutes parts par les vagues et, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu trop à souffrir. Le départ de beaucoup de citoyens-soldats a exalté le patriotisme de ceux qui restent en arrière; ils ont compris que leur devoir était de remplacer les absents. Un grand souffle de solidarité a parcouru notre pays d'une frontière à l'autre, et, dans cette union des cœurs, nous avons senti vibrer la patrie.

Cette année même, nous avons chaleureusement applaudi le Tell de M. Morax; nous avons pris une part joyeuse au réconfortant Congrès pédagogique; les fêtes de Genève nous ont profondément émus; en outre, l'Exposition nationale est venue donner à notre patriotisme un nouvel élan et à notre orgueil national comme une justification. Enfin, le dernier en date, mais le plus imprévu et le plus émouvant de ces événements, la mobilisation, a montré que notre esprit national n'est pas déchu; les soldats sont partis avec sérieux et résolution; tous, d'une frontière à l'autre, nous nous sommes sentis unis par le désir unanime de défendre jusqu'au dernier souffle notre sol, notre pays, notre liberté.

Malgré cela, l'heure est grave.

Avant tout, sachons rester d'accord et nous respecter les uns les autres; que notre foi soit helvétique et non française ou allemande. C'est à nous, instituteurs, de travailler au maintien de la concorde et de la paix.

Le danger serait dans la désunion. Il n'est pas encore pressant, mais il importe de l'écartier. Prêchons l'union à nos enfants; apprenons-leur les sentiments qui unissent, non les différences qui séparent; enseignons-leur la Suisse; éveillons en eux l'esprit suisse; disons-leur bien que les intérêts particuliers et régionaux sont moins importants que l'intérêt national. Notre patrie n'est pas seulement un morceau de terre qu'il faut être prêt à défendre, c'est aussi un peuple formé de trois peuples qu'il faut unir dans un amour commun. Ne restons pas sous l'impression déprimante des différences de race et de langue. Des champs clos où l'on se dispute, élevons-nous sur les hauteurs où l'on se tend la main. Il faut que l'union devienne encore plus intime entre nos Confédérés et nous; il faut que la concorde règne; il faut qu'une amitié et une confiance durables succèdent au trouble d'aujourd'hui. Nous le voulons! Nous sommes certains que nos Confédérés le veulent aussi. Pour que la Suisse vive, il faut que tous les Suisses soient unis.

Instituteurs, notre devoir patriotique est de plaider et de pratiquer l'union de tous les Suisses : un drapeau, un cœur.

G. CHEVALLAZ.

L'« Educateur », de 1910 à 1914.

Rapport présenté au Cinquantenaire de la Société pédagogique de la Suisse romande, à Lausanne, le 16 juillet 1914.

- (Suite).

Quant à la *Chronique scolaire*, elle a signalé les événements saillants survenus dans les diverses sections de la *Romande*. Je me hâte de déclarer qu'avec l'appui des correspondants cantonaux que vous avez désigné pour me seconder, le travail m'a été rendu facile. Sans le zèle et le dévouement de MM. Henri Gobat, Louis Quartier, William Rosier et Adrien Dumuid, l'*Educateur* ne serait pas ce qu'il est. Vos quatre correspondants ont droit à toute votre reconnaissance et à tous vos remercie-

ments. M. Henri Gobat mérite ici une mention spéciale. En cette journée de fête, il doit éprouver une douce satisfaction. Voici plus de quarante ans qu'il collabore à notre journal. En effet, en 1873 déjà, il envoyait son premier article à la partie pratique de l'*Educateur*. Nous voulons lui exprimer, aujourd'hui, notre vive gratitude et lui souhaiter, pour l'avenir, longue vie et courageux labeur.

Disons enfin que la maladie ne nous a pas permis, à notre vif regret, d'avoir des relations aussi suivies que nous l'aurions désiré avec le Bureau de la Romande et le Comité d'organisation du Congrès. Nous voulons saisir cette occasion, toutefois, pour remercier le Bureau de la circulaire qu'il a bien voulu envoyer au moment du lancement du journal. Si cet appel n'a pas eu tout le succès qu'on en attendait au point de vue des nouveaux abonnés, il a prouvé, à tout le moins, que le Bureau et le Comité de rédaction étaient unis dans la recherche des moyens propres à faire connaître et à soutenir le journal de l'association.

Que tous nos collaborateurs, enfin, nombreux et fidèles, reçoivent ici l'expression de notre gratitude profonde. Nous les regardons comme des amis, bien que quelques-uns nous soient personnellement inconnus. Les relations que nous avons eues avec eux ne nous laissent que de bons souvenirs. Beaucoup, hélas! — notre nécrologie en fait foi, — nous ont quittés. Ils ont été en partie remplacés par des forces jeunes qui, faisant preuve de générosité de cœur, n'oublient pas les vétérans. Ils savent que s'ils cueillent aujourd'hui quelques lauriers, c'est que les aînés ont frayé la voie du succès et livré de rudes combats.

N'oublions pas non plus de rendre ici un juste hommage à MM. Julien Magnin et Jules Cordey, deux chevilles ouvrières de notre œuvre. Le premier, qui a repris la direction de la partie pratique après M. U. Briod, a pleinement justifié les espérances qu'on avait mises en lui. On peut dire du second que, continuant les saines traditions de son prédécesseur, M. C. Perret, il est un gérant zélé, ordonné et consciencieux.

* * *

De 1910 à 1914, nous avons eu la satisfaction d'enregistrer de

nouveaux et notables progrès dans le domaine de l'éducation populaire. Il serait impossible de les mentionner tous. Le Jura bernois et Neuchâtel ont mis à l'étude la question de la réorganisation de leurs écoles normales. Genève a adopté, entre autres, une excellente loi sur l'instruction publique primaire dont nous avons longuement parlé en son temps. Le canton de Vaud, après avoir remanié toute sa législation primaire et secondaire, poursuit une œuvre de mise au point, de coordination et d'application de ses actes législatifs. Il a également mis à l'étude l'importante question des pensions de retraite pour les trois ordres de l'enseignement.

Une fois de plus, nous devons constater que, dans ce domaine des revendications matérielles du personnel enseignant, dont la place naturelle est plutôt dans les *Bulletins* des associations cantonales, il faut que le journal scolaire fasse preuve du sens de la mesure et du tact. Le témoignage en est fourni par les dernières votations en Argovie et à Lucerne. Il s'agissait, dans les deux cantons, des lois sur l'instruction publique. En Argovie, toute la presse scolaire s'est lancée à corps perdu dans le débat. Les instituteurs ont multiplié les conférences; ils ont beaucoup écrit et parlé encore davantage. A Lucerne, en revanche, le corps enseignant s'est gardé de l'emballement; il a fait entendre la voix de la modération. Résultat: La loi a été adoptée dans le canton de Lucerne et repoussée dans celui d'Argovie. La conclusion qui s'impose, pour nous, est la suivante: les progrès scolaires dépendent en bonne partie du travail, de la tenue, de la modération et de la dignité du corps enseignant.

C'est ce que Ferdinand Buisson disait déjà il y a une vingtaine d'années, et ce que M. Albert Petit rappelait récemment dans une séance du Comité de la Presse de l'Enseignement: « La presse scolaire doit se caractériser par un désintéressement, une probité professionnelle, une conscience qui font sa force et qui commandent le respect. »

* * *

L'Edicateur, on peut le dire sans exagération, a conquis sa petite place au soleil. Il est fréquemment reproduit par les journaux quotidiens de notre pays et il continue à entretenir avec ses

voisins, avec la presse scolaire suisse et étrangère, des rapports suivis et profitables. Il a, nous l'avons vu, quatre correspondants réguliers pour la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre et un pour les questions d'hygiène scolaire. Il entretient des relations d'amitié avec les associations pédagogiques de l'extérieur d'où il reçoit, en échange, une quarantaine de périodiques scolaires. Les journaux allemands, anglais et italiens sont remis à notre correspondant allemand, tandis que les journaux écrits en langue française le sont au rédacteur de la partie pratique.

(A suivre).

LE RISQUE DE GUERRE ET L'ASSURANCE SUR LA VIE

*La Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine (Caisse de Rentes) à Zurich*¹, qui possède le plus grand portefeuille d'assurances suisses en cours de toutes les compagnies concessionnées, met à notre disposition le communiqué suivant :

« Une partie de nos assurés sont appelés sous les drapeaux. Les nombreuses demandes qui nous parviennent prouvent que beaucoup d'assurés ainsi que leurs familles sont inquiets sur le sort de leurs assurances sur la vie. Dans l'intérêt d'une orientation générale, nous pouvons, en ce qui concerne les assurances conclues auprès de notre Société, déclarer ce qui suit :

a) Les assurances des personnes civiles qui ne prennent pas part à la guerre ne sont touchées en aucune manière par la guerre. Les ayants droit des assurés décédés en temps de guerre toucheront les sommes assurées conformément aux conditions générales d'assurance.

b) Il en est de même pour toutes les assurances des militaires suisses, en tant qu'une guerre avec la Suisse n'a pas éclaté. La mobilisation de l'armée suisse n'est pas à considérer comme « risque de guerre » d'après les termes de nos conditions d'assurance. Aussi longtemps qu'une guerre n'a pas été déclarée à la Suisse ou que les hostilités contre elle n'ont pas été ouvertes par une puissance étrangère, les assurances des soldats suisses ne sont nullement touchées par les guerres qui ont éclaté en dehors de nos frontières.

c) L'assurance du risque de guerre entre en vigueur pour les ressortissants d'un pays au moment où la guerre a été déclarée à cet Etat ou que les hostilités contre lui ont été ouvertes. Dans ce cas, les assurés de la Branche principale bénéficient des dispositions du Règlement concernant l'Assurance du risque de guerre du 25 juin 1909 et les assurés de l'Assurance populaire sont couverts par les articles concernant le risque de guerre des nouvelles conditions d'assurance du 1^{er} janvier 1910.

En vertu du susdit règlement, l'assuré qui prend part à une guerre est assuré

¹ Nous rappelons que la *Société suisse d'Assurances* est celle qui a passé un contrat avec notre association et lui accorde certaines faveurs spéciales pour l'acquisition d'une assurance sur la vie.

sans surprime contre le risque de guerre jusqu'à concurrence d'une somme de fr. 40 000.— L'Assurance populaire ne contractant que des assurances de fr. 2000.— au maximum couvre le risque de guerre sans restrictions. Attendu que notre Société est basée sur les principes de la mutualité pure, le Conseil de surveillance a décidé, en 1909, d'étendre les nouvelles prescriptions concernant l'assurance du risque de guerre sans surprime sur toutes les assurances en cours. Tous nos assurés sont couverts sans autre formalité et sans surprime contre le risque de guerre, donc : les assurés de la Branche principale en vertu du règlement du risque de guerre du 25 juin 1909, les assurés de l'Assurance populaire en vertu des nouvelles conditions générales d'assurance du 1^{er} janvier 1910.

Pour le règlement des sinistres de guerre, la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine dispose pour la Branche principale et l'Assurance populaire, outre les réserves mathématiques afférentes à ces contrats, des disponibilités pour le risque de guerre de 4 1/2 millions de francs. A la fin de 1913, la Société possédait un fonds d'excédent de 17 1/2 millions de francs et une fortune de 145 millions de francs. »

En pensant à l'automne.

Beaucoup de parents négligent... ou n'ont plus le temps (!) de donner des conseils à leurs enfants et, en cette saison, moins encore que par le passé : les circonstances graves où nous vivons, la crise économique que nous traversons jettent le trouble et le désarroi dans les familles et paralysent les efforts et les volontés.

Sans cette guerre indigne d'un siècle de lumière et de science, sans ces flots de sang répandus tout près de nos frontières, nous savourerions ce bel automne, couronnement d'une année bénie pour la campagne et, la joie au cœur, sans arrière-pensée, nous chanterions :

Voici le riche automne
Où le bon Dieu nous donne
Tous les fruits les plus beaux...

et en abondance en 1914 ! Alors que certaines années, pommes, poires sont des denrées de luxe qui figurent au dessert sur la table du riche, cette année tous peuvent en manger et s'en régaler. En dépit de la dureté des temps, grâce à des mesures de police sérieusement contrôlées, les produits du sol, en général, les fruits, en particulier, se vendent sur nos marchés à très bas prix.

Les enfants s'en réjouissent et l'on se fait un plaisir de leur en donner. En promenade, avec la classe, quelque fermier généreux « tremblera » un prunier à la grande joie des petits qui accourent et se pressent comme les poules de la basse-cour lorsqu'on leur jette de la graine.

Mais, car il y a un mais... (et c'est ce qui nous a dicté ces lignes) *limitons l'enfant, rationnons-le*, si nous ne voulons pas qu'il ait des maux d'entrailles, des indigestions. Jeune, il n'est pas encore raisonnable et ne sait pas quand il a assez mangé, la gourmandise ne l'invitant pas à s'arrêter. Et surtout, *interdisons-*

lui de boire de l'eau après avoir absorbé des fruits. En lui donnant cet ordre, illustrons par un exemple, clair et concret, les conséquences fâcheuses de la non-observation de notre défense, et l'enfant, qui prête parfois une oreille plus attentive aux avertissements de son maître ou de sa maîtresse qu'à ceux de ses parents, se souviendra de nos exhortations à l'avenir.

E. N.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — La Conférence des Chefs de Départements cantonaux de l'Instruction publique de la Suisse a eu sa réunion annuelle le mercredi 30 septembre 1914, à Frauenfeld.

A l'ordre du jour figuraient, entre autres, à côté des questions d'ordre administratif, celles relatives au service militaire des instituteurs, à l'*Annuaire de l'Instruction publique*, à la Statistique scolaire, à l'Atlas scolaire, au Congrès de géographie de Berne, etc., etc.

A propos de l'école et de l'armée, disons qu'actuellement près de 2000 instituteurs sont sous les drapeaux. Dans le Canton de Vaud 200 instituteurs font partie des troupes mises sur pied. Les autres cantons ne sont pas en meilleure posture. Dans le Jura bernois, tous les jeunes instituteurs, sans exception presque, ont été mobilisés et nombreux sont ceux de 30 à 40 ans qui ont eu le même sort.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des décisions prises à Frauenfeld sur ce point.

VAUD. — **Au Corps enseignant vaudois.** — Comme l'a annoncé M. A. Dumuid, dans le numéro précédent de ce journal, la charge de *correspondant vaudois* à « l'*Educateur* » vient de nous être confiée par le nouveau comité de la S. P. V. lors de la répartition des fonctions de ses membres. En cette qualité, nous nous efforcerons de renseigner nos collègues sur tout ce qui pourra intéresser le Corps enseignant vaudois. Nous chercherons à rendre cette *Chronique* aussi attrayante que l'ont fait nos prédécesseurs MM. Dumuid, Gailloz, Ramuz et Savary. Pour arriver à ce résultat, nous avons besoin de l'appui et du concours de tous nos collègues et spécialement de MM. les délégués des sections. Nous prions instamment ces derniers de bien vouloir nous communiquer toute manifestation ayant trait à la vie scolaire dans leur district et de nous faire connaître les retraites, les décès qui pourraient se produire parmi les instituteurs et les institutrices de leurs sections. Nous les remercions d'avance pour leur précieux concours qui, nous le savons, ne nous fera pas défaut et sans lequel nous serions dans l'impossibilité absolue de remplir le mandat qui nous est confié ; pour pouvoir renseigner autrui, il faut être renseigné soi-même.

Nous saisissons l'occasion pour remercier bien vivement M. A. Dumuid pour toute la peine qu'il s'est donnée pour nous informer si bien et d'une manière

si complète de tous les événements scolaires de notre canton ; nous lui en témoignons notre gratitude et nous le félicitons pour son dévouement.

L. GROBÉTY, Vaulion.

ZURICH. — **Etrange pédagogie.** — Certain professeur de l'école supérieure de jeunes filles de Zurich, dit le *Démocrate* de Delémont, croit poursuivre un but éducateur en donnant à ses élèves des sujets de composition dans le genre des suivants : « Où vont mes sympathies pendant la guerre actuelle ? » ou bien « Avantages et inconvénients de la neutralité ». Pauvres bouèbes aux jupes courtes obligées de disserter sur un sujet qui tracasse les politiciens les plus distingués, alors qu'elles n'en sont qu'à l'a b c de leur instruction ! Mais, voilà le comble : « Quelles possibilités s'affirment pour la Suisse, au point de vue politique et commercial, à la fin de la guerre ? » Le Conseil fédéral lui-même ne sait encore ce qu'il adviendra de nous à la conclusion de la paix. Aussi assure-t-on qu'il ira suivre les cours de composition de l'école supérieure des jeunes filles de Zurich, afin d'éclairer ses esprits !

BIBLIOGRAPHIE

La Culture par l'Anglais, par M. FLORIS DELATTRE. (Un volume in-16 ; Toulouse, Edouard Privat ; Paris, Henri Didier. Broché. 3 fr. 50.)

L'enseignement des langues vivantes, tel qu'il a été réformé en 1902, doit-il être forcément pratique et utilitaire ? La « méthode directe » est-elle incompatible avec la culture littéraire ? Que faut-il entendre sous le nom d'« humanités modernes » ? Telles sont les grandes questions, si souvent débattues dans le cours de ces dernières années, auxquelles ce nouveau volume de la *Bibliothèque des Parents et des Maîtres* apporte une réponse à la fois ample et précise.

Se basant sur les notes nombreuses qu'il avait préparées pour ses élèves au cours de huit années d'enseignement de l'anglais dans les classes supérieures de nos lycées, M. Floris Delattre explique dans le détail comment, tout en donnant aux élèves une connaissance exacte, immédiatement utilisable, de la langue étrangère, il est possible de leur montrer en outre que la langue anglaise, par exemple, correspond de tous points à la tradition et à l'originalité britanniques, comment, à l'égal de la littérature, elle reflète les caractéristiques dominantes du tempérament national. La seconde partie du volume est consacrée aux livres pour la jeunesse, à la poésie féerique, au roman célèbre de *Peter Pan*, tous si représentatifs de l'esprit anglais. Dans la troisième partie enfin, l'auteur a tenté de tracer le portrait d'un élève des grandes *public schools* et d'un étudiant d'Oxford, de deux caractères typiques dont le jeune Français est si curieux, et dont l'exemple peut lui être d'un si réel profit.

L'élégante et vigoureuse préface de M. Legouis, professeur à la Sorbonne, signale l'intérêt tout particulier de la méthode, non point nouvelle sans doute, mais trop peu appliquée encore, que préconise M. Delattre ; elle apporte à cette esquisse d'un plan d'études des « humanités modernes » l'approbation complète de sa haute autorité.

PARTIE PRATIQUE

ECOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

EXAMENS DE JUIN 1914. (Suite.)

Allemand.

Traduisez le texte suivant :

5^{me} année. — Ich bin ein Schüler. Ich habe ein Heft, ein Buch, eine Feder, einen Bleistift und ein Lineal. Wir schreiben, wir rechnen, wir zeichnen; wir sind fleissig und gehorsam. Unser Lehrer ist zufrieden. Wir haben heute keine Aufgabe.

6^{me} année. — Wir sind im Monat Juni. In den Gärten gibt es viele Blumen. Die Sonne (le soleil) glänzt, die Luft (l'air) ist warm, die Tage sind lang. Die Bauern arbeiten in den Gärten und Weinbergen. Wir sind gestern auf den Berg gegangen; wir kennen die Fusswege des Berges. Es waren viele Vögel in dem Walde.

Classe complémentaire. — Meine Eltern haben ein Haus, einen Garten, mehrere Wiesen und Felder. Im Garten sind Bäume; sie geben uns Birnen, Aepfel, Aprikosen und Nüsse. Wir haben auch sehr viele Kartoffeln geerntet.

Neben unserem Hause ist ein Wald. Auf den Aesten der Bäume bauen die Vögel ihre Nester. Gestern haben wir im Walde Blumen gepflückt.

N.-B. — Dans chacune de ces trois années, les commissaires sont priés d'écrire au tableau noir le texte allemand en caractères gothiques. Les élèves devront recopier ce texte sur leur feuille avant de le traduire.

Géométrie.

N.-B. — Dans l'appréciation des épreuves, on tiendra compte de l'exactitude des figures.

4^{me} année. — 1. Dessinez un triangle équilatéral; tracez la ligne qui en mesure la hauteur et dites comment vous trouverez: a) la surface; b) le pourtour de cette figure.

2. On a cimenté une cave longue de 6^m50, large de 5^m80. A combien s'est élevée la dépense si l'on a payé 4 fr. 50 par mètre carré?

3. Un terrain a la forme d'un trapèze; la grande base mesure 300 mètres, la petite base 120 mètres et la hauteur 150 mètres. On le divise en parcelles mesurant chacune 21 ares. Combien y aura-t-il de parcelles?

5^{me} année. — 1. Dessinez un secteur dont l'arc mesure 90° et le rayon 84^{mm}. Calculez-en le périmètre et la surface.

2. Les grandes roues d'un chariot ont 0^m70 de rayon, et les petites roues 0^m42 de rayon. Sur un parcours de 6 km. 6 hm. qui sépare deux villages, combien les petites roues feront-elles de tours de plus que les grandes?

(*Garçons seulement*). — 3. Une brique hexagonale mesure 12 centimètres de côté et 104 millimètres d'apothème. Combien faudra-t-il de ces briques pour carreler un corridor mesurant 18 m² 72?

6^{me} année. — (*Garçons*). — 1. Une pièce de bois a fourni 650 planches de

1^m2 de long, 6 centimètres de large et 25 millimètres d'épaisseur. Quel était le volume primitif de la pièce de bois ?

2. Un pain de sucre en forme de cône a pour base un cercle de 0^m572 de circonférence et une hauteur égale à trois fois le diamètre de la base. Quel en est le poids, si le décimètre cube de sucre pèse 1 kg.6 ?

3. Un réservoir cylindrique mesure 1^m54 de circonférence et 0^m80 de hauteur. On demande le poids de l'huile qu'il peut contenir, si la densité de ce liquide est de 0,915.

(Filles.) — 1. On a fait badigeonner les 4 murs d'une salle ayant 7 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur, au prix de 0 fr. 80 le mètre carré. La dépense ayant été de 87 fr. 36, trouver la hauteur de la salle ?

2. Un propriétaire fait construire le long de son jardin un mur qui mesure 42 mètres de longueur, 1^m75 de hauteur et 0^m50 d'épaisseur. Le mètre cube de maçonnerie revenant à 18 francs, on demande à combien s'élèvera la dépense ?

3. Deux planchettes, l'une carrée et l'autre circulaire, ont chacune 1^m76 de pourtour. Quelle est la plus grande, et de combien ?

Classe complémentaire. — (Garçons.) — 1. Quelle est, à 1 millimètre près, la diagonale d'un carré mesurant 85 millimètres de côté ?

2. Une boule de bois dur mesure 7 centimètres de diamètre. Quel en est le poids, la densité du bois dont elle est faite étant 0,9 ?

3. La circonférence moyenne d'un tronc d'arbre est de 2^m20, et sa longueur est de 3^m50. On demande combien il restera de bois propre au travail si, par l'équarrissage, on enlève les $\frac{2}{5}$ du volume total ? (A suivre).

LANGUE MATERNELLE

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Paul, l'apprenti menuisier.**

II. LECTURE. VOCABULAIRE. ANALYSE. COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. Le frère aîné de Pierre, de Jeanne et de Madeleine se nomme Paul. C'est un garçon de seize ans qui fait son apprentissage de menuisier et d'ébéniste chez M. Bernard, grand fabricant de meubles.

2. Paul a du courage et de la bonne volonté. Ce n'est pas la besogne qui lui fait peur. Penché sur l'établi, les manches retroussées sur des bras robustes, il pousse le rabot avec vigueur. A ses pieds, les copeaux s'amoncellent, légers et soyeux comme des brins de rubans.

3. Paul est docile, poli et serviable. A l'atelier, il travaille avec goût. Les ouvriers l'aiment bien. Le patron est content de lui.

4. Paul ne perd pas son temps. Il ne flâne pas dans la rue comme les mauvais apprentis. Il suit les cours du soir, il lit, il prend des notes, il copie des modèles. Paul saura vite et bien son métier.

GRAMMAIRE : Idée du Présent.

Les mots difficiles : 1. Un frère aîné, (le cadet, la cadette), un apprentissage, un apprenti, un menuisier, un ébéniste, le fabricant, la fabrique, fabriquer ; — seize.

2. L'établi, les manches, le rabot, raboter, le pied, les copeaux, des brins (des brindilles), un ruban (rubanier, enrubanner), léger, soyeux, retroussé; — s'amonceler.

3. L'atelier, l'ouvrier (l'ouvrière), le patron (la patronne).

4. Le temps, le cours, des notes (noter), des modèles, le métier; — flâner, il lit, il prend, il saura (savoir).

III. ELOCUTION: 1. Qu'est-ce qu'un frère aîné? un frère cadet? Nommez un frère de Pierre? Quel âge a-t-il? Va-t-il toujours à l'école? Que fait-il? Chez qui Paul fait-il son apprentissage? Quelle différence y a-t-il entre un menuisier et un ébéniste?

2. Paul travaille-t-il avec courage? Qu'est-ce qu'un garçon de bonne volonté? Qu'est-ce qu'un établi? Qu'est-ce qu'un rabot? A quoi sert le rabot? Nommez des outils de menuisier? A quoi peut-on comparer les copeaux formés par le rabot?

3. Qu'est-ce qu'un apprenti? Paul est-il un bon apprenti? Nommez quelques-unes de ses qualités? Est-il aimé des ouvriers? Pourquoi son patron est-il content de lui? Qu'est-ce qu'un atelier?

4. Paul flâne-t-il dans la rue, le soir, après son travail? Que fait-il pour passer le temps? Pourquoi saura-t-il vite et bien son métier?

IV. IDÉE MORALE: La vie s'écoule rapidement. Profite de ta jeunesse, enfant; qu'elle soit tout entière consacrée à l'étude et au travail. Celui qui ne sème pas ne moissonnera pas. Celui qui dissipe dans la paresse les belles années de sa jeunesse se prépare une vie misérable.

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE, DE GRAMMAIRE, DE VOCABULAIRE ET DE STYLE:

Que fais-tu Paul, **maintenant**? — Je **plante** des clous.

Et Louis, ton camarade, que fait-il? — Il **entaille** une pièce de bois.

Et ces ouvriers, que font-ils? — Ils **rabotent** des planches.

Un verbe est au **présent**, quand il exprime une action qui se fait au moment où l'on parle. (Voir, leçon précédente).

Le verbe au présent:

Au singulier, 1^{re} personne: je **plante** des clous;

» 2^e » : tu **plantes** des clous;

» 3^e » : (il) Paul **plante** des clous.

Au pluriel, 1^{re} personne: nous **plantons** des clous;

» 2^e » : vous **plantez** des clous;

» 3^e » : (ils) Paul et Louis **plantent** des clous.

Dans tous les exercices oraux de conjugaisons, nous conseillons de faire épeler les terminaisons:

Ex.: Je plante des clous... e. Tu plantes des clous... e... s. Il plante des clous... e. Nous plantons des clous... o... n... s. Vous plantez des clous... e... z. Ils plantent des clous... e... n... t.

Les outils du menuisier.

Le menuisier se sert de l'**établi** pour... (appuyer ses planches), du **valet** pour... (les serrer), de la **scie** pour... (les diviser), du **rabot** et de la **varlope** pour... (les aplanir). Il se sert du **ciseau** pour... (faire des entailles), de la **vrille** et du **vil-**

brequin pour... (perforer le bois), de l'**équerre** pour... (tracer des angles droits), du **compas** pour... (prendre des mesures égales), d'un **tournevis** pour... (serrer ou desserrer les vis), d'un **trusquin** pour... (tracer des lignes parallèles), d'un **sergent** ou **serre-joints** pour... (maintenir l'une contre l'autre des pièces de bois qu'on a collées).

Le travail du menuisier.

a) Je scie et je rabote des planches. Je manie le maillet. Je plante des clous. J'enfonce des chevilles.

DEVOIR : Mettez ces phrases à la 2^e, puis à la 3^e personnes du singulier. Ex. : Tu scies et tu rabotes, etc.

b) Je prépare de la colle. Je taille des mortaises. Je découpe des tenons. J'assemble des pièces de bois. Je creuse des cannelures. Je pose des parquets. Je fabrique des portes, des fenêtres, des meubles.

DEVOIR : Mettez ces phrases à la 1^{re}, à la 2^e et à la 3^e personnes du pluriel.

Ex : Nous préparons de la colle... etc.

Vous préparez de la colle... etc.

Ils préparent de la colle... etc.

La scie.

La scie est un instrument tranchant. C'est un outil du menuisier, du charpentier et du bûcheron. Les parties sont : les montants, la traverse, le garrot, la lame et la corde. Les montants, la traverse et le garrot, sont faits de bois dur. La lame est d'acier. Elle est longue, plate et dentée. Pour mordre le bois, elle doit être tendue et bien aiguisée. La corde est de chanvre. Pour la tendre, on la tord au moyen du garrot. On se sert de la scie pour diviser le bois en planches, en bûches, etc. Il existe plusieurs espèces de scies.

VOCABULAIRE : La scie, un outil, les montants, le garrot, l'acier, le chanvre, la bûche, le bûcheron, le charpentier, plusieurs espèces ; tranchant, on tord. Scie, scieur, scierie, sciage, scier. Corde, cordage, cordier, cordeau, cordon, cordelette, cordonnet, corderie.

DEVOIR : Trouvez les qualificatifs.

La lame est... (longue, plate, mince, dentée, tendue). — Les dents sont... (aiguës, tranchantes, émoussées). — La corde est... (tordue, serrée, lâche, détendue). — Le garrot est... (plat, étroit, allongé). — La sciure est... (fine, légère, blanche).

VI. RÉCITATION : Le temps perdu.

Le temps s'en va. Comme il se leurre,

Celui qui croit le rattraper !

Ne laissons jamais échapper

Un instant sans nous rendre utile ;

La vie est courte et difficile.

Nos regrets seraient superflus :

Le temps passé ne revient plus.

OCTAVE AUBERT.

VOCABULAIRE : Le temps, se leurrer (se tromper), rattraper, échapper, un instant, difficile, regret, regretter.

A. REGAMEY.

LEÇONS DE CHOSES

Les légumes.

Les *légumes* sont des *plantes* destinées à la *nourriture* de l'homme. On les cultive dans nos jardins et nos champs labourés.

Notre pays produit les légumes à *feuilles*, les légumes à *graines*, les légumes à *racine*.

Les légumes à feuilles sont semés au printemps et peuvent se récolter déjà durant l'été. Ce sont les salades, les laitues, les épinards et les choux. Ces légumes sont rafraîchissants et agréables à manger durant les chaleurs.

Les légumes à graines sont très nourrissants ; ce sont les pois, les fèves et les haricots ; on les mange frais ou séchés. Les graines sont contenues dans des gousses, que l'on peut manger aussi lorsqu'elles sont jeunes.

Les légumes à racine se récoltent surtout en automne ; ils peuvent se conserver dans la cave durant l'hiver. Ce sont les raves, les choux-raves, les carottes, etc.

Pour avoir de beaux légumes, le jardinier doit arroser et nettoyer souvent son jardin.

Légume à feuilles. — Le chou.

Le chou est un *légume à feuilles*. Cette plante a des *racines*, un *tronc* et des *feuilles*. Les racines sont fines et nombreuses. Le tronc est dur et cylindrique. Les feuilles jaunes, vertes ou rouges, se resserrent en une pomme au moment de la maturité.

On cultive, dans nos jardins, plusieurs variétés de choux. Ce sont les choux blancs, les choux frisés, les choux rouges, les choux de Bruxelles et les choux-fleurs (dont on mange une sorte de fleur).

Cuits avec de la viande, les choux nous fournissent une excellente nourriture. On les met en conserve pour l'hiver sous forme de *choucroute*.

Les choux sont semés au printemps, repiqués en été et récoltés en automne.

Légume à graines. — Le haricot.

Le haricot est un *légume à graines*. La plante de haricot peut être *naine* ou *grimpante*. Si elle doit grimper, on la munit d'un tuteur en bois, pour la soutenir et favoriser la formation des fleurs et des graines.

On plante les haricots vers la fin du printemps, en mai principalement. Les *gousses* de haricots sont vertes et fraîches durant les mois de juillet et août ; on peut les consommer ainsi ou attendre que la gousse se dessèche et que la graine devienne plus grosse et plus farineuse.

Les graines de haricots sont de différentes grosseurs. Elles sont recouvertes d'une peau blanche, jaune noire, rouge, tachetée, suivant les espèces.

Le haricot est un légume agréable à manger et très nourrissant. On le prépare de plusieurs façons.

Légume à racine. — La carotte.

La carotte est un *légume à racine*. La racine de cette plante s'enfonce dans la terre ; elle est conique, charnue, de couleur jaune, blanche ou rouge.

Les feuilles de la carotte sont découpées, très fines et frisées; elles sont de couleur vert-foncé.

On sème les carottes au printemps et on les récolte en été et en automne. On les conserve à la cave en hiver. Ces légumes sont savoureux et nourrissants. On les donne aussi au bétail.

Les carottes à salade sont une variété de la betterave. On les mange assaisonnées avec du sel, du vinaigre et de l'huile.

DICTÉES.

I. **Les légumes.** — Les légumes sont cultivés dans les jardins et dans les champs labourés. On les sème au printemps et on les récolte en été et en automne. Il y a des légumes à feuilles, des légumes à graines et des légumes à racine. On peut conserver les légumes à racine dans la cave durant l'hiver.

II. **Le chou.** — Le chou est un légume à feuilles. Il se compose des racines, du tronc et de la pomme. Il y a des choux blancs, des choux frisés, des choux rouges, des choux-fleurs, etc. On mange les choux frais ou conservés sous forme de choucroute.

III. **Le haricot.** — Le haricot est un légume à graines. Les grains du haricot sont renfermés dans une gousse allongée. La plante de haricot peut être naine ou grimpante. Si elle doit grimper, on lui donne une longue perche comme tuteur, pour la soutenir. Le haricot est farineux et nourrissant.

IV. **La carotte.** — La carotte est un légume à racine. Cette racine, longue, conique, charnue, jaune ou rouge, s'enfonce dans la terre. Elle fournit pour l'homme et le bétail une nourriture excellente. Nous mangeons les carottes cuites avec de la viande. Les animaux la mangent fraîche et coupée en tranches fines.

C. ALLAZ-ALLAZ.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Le marais.

Degré inférieur.

RÉDACTION ET DICTÉE. — *Le pays des grenouilles* : Le marais est le pays des grenouilles. L'herbe du marais est pleine d'eau. Les fossés sont aussi pleins d'eau qui dort. Les vieux saules montent la garde au long des fossés. Les roseaux cachent les mares. Les grenouilles se promènent dans les roseaux comme nous dans la grande forêt de sapins. Toute la nuit, elles chantent dans ce marécage.

VOCABULAIRE : Grenouille; marais, mare, marécage; fossé, roseau; saule.

DESSIN : Des roseaux au bord d'une mare; des fossés bordés de saules.

Degré intermédiaire.

LEÇON DE CHOSES. — *Un marais* : Qu'est-ce qu'un marais? — Les végétaux et les animaux qui s'y plaisent.

Un marais, c'est un pays plat comme notre ardoise, avec des bords relevés qui sont des collines ou des coteaux. Et comme il n'y a pas de pente pour l'écoulement des eaux qui y descendent, et comme la terre est argileuse et ne laisse pas filtrer cette eau, le marais est une éponge toujours humide. Marchez-y; vous enfoncez, votre soulier s'emplit d'eau, et, si vous le retirez, cela fait un

bruit comme quand les veaux affamés tettent leur mère. Il y a des fossés dans le marais. Ils sont toujours pleins ; l'eau y dort, l'eau y rêve, silencieuse. Des mares aux bords indécis s'étalent ici et là.

Le marais attire les saules, les aulnes (les vernes) et les peupliers. Il y en a de petits bouquets ; les saules en têtards s'en vont, suivant les fossés ; sur leurs vieilles têtes rondes, le vent remue des baguettes. Le populage jaune crie au passant : « Voici le printemps », et le colchique chante dans le marais la première note de l'automne.

Le marais est le paradis du peuple grenouille qui danse sur les mares et des libellules qui éclosent sur les roseaux où leur larve grimpe comme le télégraphiste aux poteaux des routes. En automne les canards et les oies sauvages qui volent en triangle, plongent dans ses canaux et passent la nuit dans sa solitude. Au sommet des peupliers, corbeaux et pies font leurs nids grossiers. Parfois la cigogne s'y promène, tache blanche sur le tapis vert.

VOCABULAIRE : Mare, marais, marécage, marécageux, populage, colchique, grenouille, libellule, cigogne.

GÉOGRAPHIE LOCALE : Où y a-t-il des marais dans les environs de votre lieu d'habitation ?

DESSIN : Une plaine marécageuse ; un pré vert avec des colchiques.

DICTÉE. — *Le grand marais* : Une route toute droite me coupe en deux ; on se figure en avoir pour dix minutes et l'on en a pour une heure. A droite et à gauche, des taillis mis à ban : vernes et saules. L'herbe est pleine d'eau et, le soir, en automne, on voit arriver les canards et les oies sauvages qui volent en triangle. Les hirondelles se précipitent en criant sur des nuages de moustiques. Dans les fossés, toute la nuit, les grenouilles chantent.

Degré supérieur.

RÉDACTION. Même sujet qu'au degré intermédiaire en y ajoutant une dernière partie consacrée à la *beauté d'une plaine marécageuse*. (Montrer si possible une peinture ou une gravure classique.) Le marais est d'une beauté sévère ; il évoque la solitude mélancolique. C'est le soir surtout, au coucher du soleil, alors que ses mares, ses rigoles, ses fossés, ses canaux reflètent le ciel embrasé qu'il s'anime et devient une robe brochée d'argent et d'or, un tapis oriental rehaussé de pierreries.

AGRICULTURE. — *Le dessèchement des marais* : On dessèche les marais par un système de canaux et de fossés, par des drainages méthodiques dont on coupe toute l'étendue du terrain à assainir. Assaini, le marais peut être livré à la culture ; on le transforme en prairie, ou bien on y plante des saules, des peupliers et des osiers.

GÉOGRAPHIE : Les marais de notre canton. Ceux qui existent encore et ceux qui ont été desséchés.

Les marais célèbres de l'Europe : marais de la Sologne, en France ; marais de Puisk, en Russie ; marais Pontins, près de Rome. — Voir le tableau de Léopold Robert, au Musée de Neuchâtel : Les moissonneurs des marais Pontins.

DICTÉE : *Un pays conquis sur l'eau ; la Hollande*. (D'après Van Keymeulen.)

Au nord-ouest du continent européen, sur les bords de la mer du Nord, qui, tantôt le léchant, tantôt le battant, l'entoure de ses flots glauques, s'étend un

amas de sables et d'alluvions, qui s'élève vers l'est et le sud par des pentes insensibles.

Rongée par les vagues, balayée par les ouragans, lavée par de continuelles et interminables pluies, noyée dans la brume et le brouillard, saturée d'eau comme une éponge, cette terre molle et sans consistance ressemble à un corps dont le système vasculaire serait monstrueusement exagéré, et qui n'aurait pas d'os. Les artères, ce sont ici les fleuves, rivières, ruisseaux ; les veines et les veinules, ce sont canaux, coulées, rigoles. Dans ce lacis, dont les fils serrés s'entrecroisent et se mêlent à l'infini, circule ou dort l'eau, ce sang de la Hollande qui la fait vivre et parfois menace de la faire périr.

L. S. P.

ARITHMÉTIQUE

Problème pour les maîtres.

Solution du problème proposé dans l'*Educateur* du 8 août 1914.

Soient x , le nombre total des élèves et y , le nombre des élèves ayant obtenu la note 5.

Nous aurons :

$$(1.) \frac{\frac{4}{4}x + (3 \times 9) + 5y}{x} = 4,25$$

$$(2.) y = \frac{3}{4}x - 9$$

Remplaçons dans la formule 1, y par sa valeur :

$$\frac{x + 27 + 5 \left(\frac{3}{4}x - 9 \right)}{x} = 4,25$$

ou en détruisant la parenthèse :

$$\frac{x + 27 + \frac{15}{4}x - 45}{x} = 4,25$$

$$\text{d'où } x + 27 + \frac{15}{4}x - 45 = 4,25x$$

$$x + \frac{15}{4}x - 4,25x = 45 - 27.$$

Multiplions notre équation par 4 pour supprimer la fraction ordinaire :

$$4x + 15x - 17x = 4(45 - 27)$$

$$\text{d'où } 2x = 72.$$

$$\text{et } x = \frac{72}{2} = 36$$

Réponse : L'école compte 36 élèves.

VILLY PÉTREMAND.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8 Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

VAUD **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

Gymnase classique cantonal

Baccalauréat-ès-lettres (2^e session). Inscriptions : **Lundi 5 octobre,** à 7 1/2 heures du matin.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Mise au concours. St-Imier. Ecoles secondaires.

Par suite de décès du titulaire, un poste de maître de sciences naturelles, arithmétique, géographie, et conservateur du musée est mis au concours.

Traitement initial fr. 3600, avec 4 augmentations quadriennales de fr. 200, maximum fr. 4400.

Obligations maximum 32 heures hebdomadaires.

La Commission se réserve toute répartition de branches et d'horaire. — Inscriptions avec pièces à l'appui, jusqu'au 6 octobre 1914, chez M. Franz Holy, fabricant, Président de la Commission à St-Imier.

*Le Directeur des Ecoles secondaires :
C. Frossard.*

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'ÉDUCATEUR ».

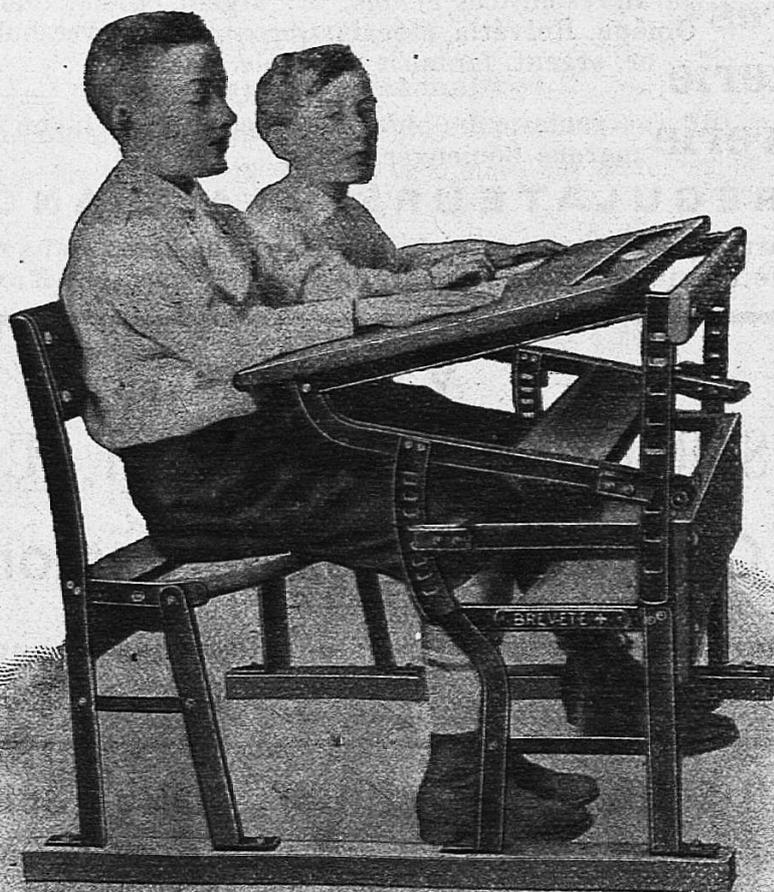
Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

La maison expose à Berne, groupe 43A

Instruction publique.

Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont



**MAISON
MODÈLE**

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

Manteaux

Caoutchouc

10⁰

*à 30 jours
aux membres
0 de la S. P. V.*

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.



HENNIEZ-LITHINÉE

La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les
intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.



FOETISCH FRÈRES

(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—

LIBRAIRIE THÉÂTRALE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

En location :

Scène démontable et transportable

avec tous les décors courants,

pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.

Les décors se louent aussi séparément.

Renseignements à disposition.

NOS NOUVEAUTÉS

Monologues pour Demoiselles et Jeunes filles

	Prix net.
La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain	Fr. —.50
Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain	» —.50
Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain	» —.50
Solo de mandoline, par L. Garden	» —.50
Presque mariée, par C. Natal	» —.50
Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal	» —.60
Ce n'est pas pour les jeunes filles	» —.50
A Sainte-Catherine (p ^r mariage)	» —.50
Dans les yeux (pour fillettes)	» —.50
Mon prochain	» —.50
La leçon de piano, par A. Ribaux	» —.50

Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain	Fr. —.50
J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, p ^r J. Germain	» —.50
L'agent arrange et déränge, monologue gai pour homme, p ^r J. Germain	» —.50
Un homme trop complaisant, par A. Lambert	» —.50
Comme Papa ! monologue pour garçon, par Edmond Martin	» —.50
Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin	» —.50
Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin	» —.50
Les débuts de Cassoulade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin	» —.50

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L^{me} ANNEE. — N° 41

LAUSANNE — 10 Octobre 1914.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REQUIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Éditeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'État.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'Éducateur recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ECOLES PRIMAIRES

Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs non placés, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au printemps 1915, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de service au Département de l'Instruction publique 1^{er} service, avant le 15 octobre, à 6 h. du soir, en mentionnant les places pour lesquelles ils se font inscrire et la date de leur brevet définitif ou provisoire.

Cronay : Instituteur : fr. 1600 par an et autres avantages légaux ;

Corsier (Les Monts) : Maitresse d'école semi-enfantine et travaux à l'aiguille ; fr. 800 par an, logement et indemnité de jardin.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.



A. BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

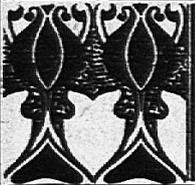
subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne.

Ouvrages de M. W. ROSIER, Professeur

Enseignement primaire,

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Trois éditions parallèles : vaudoise, neuchâteloise et genevoise. Ouvrages illustrés de nombreuses figures et de cartes en couleurs, dessinées par MAURICE BOREL. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 2 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse. Illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 3 —

Histoire illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles primaires, contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 cartes en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 —

La publication des Manuels-Atlas primaires de géographie et d'histoire résulte d'une entente entre les trois cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, qui ont chargé une commission intercantonale d'en établir, d'accord avec l'auteur, le plan et la méthode, et d'en surveiller de près l'élaboration.

Enseignement secondaire

1. Degré inférieur.

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Géographie illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires. Manuel-Atlas illustré de nombreuses figures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o, cart. Fr. 2 —

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Géographie des cinq parties du monde** (moins la Suisse). Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Manuel-Atlas destiné aux classes inférieures de l'enseignement secondaire. Ouvrage illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o, cartonné Fr. 3 50

ROSIER W. et DECKER P. — **Histoire illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires, contenant de nombreuses gravures et cartes, dont 8 en couleurs. In-4^o, cartonné. Fr. 3 50

Ces trois ouvrages ont été préparés à la demande d'une commission nommée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud pour le choix des manuels d'histoire et de géographie.

2. Degré supérieur.

Géographie générale illustrée, 3 volumes :

I. **Europe**. Illustré de 327 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 75

II. **Asie, Afrique, Amérique, Océanie**. Illustré de 322 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné Fr. 4 —

III. CHAIX E. et ROSIER W. **Géographie physique**. Illustré de 386 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné . . Fr. 3 50

La Géographie générale illustrée a été élaborée à la suite d'un concours ouvert par l'Association des Sociétés suisses de géographie et publiée avec l'appui de la Confédération et des cantons romands.

Les ouvrages de M. W. Rosier ont obtenu la médaille d'or à l'Exposition nationale suisse de Berne 1914.